



3 hydrographie

“La région reçoit en moyenne 800 mm d’eau par an, sous forme de pluie ou de neige, avril et juillet étant généralement les mois les plus secs”⁷.

Le territoire communal est limité et traversé par six cours d’eau principaux, alimentés par des affluents secondaires ou des “gouttes”. Celles-ci, très nombreuses, ont actuellement un débit pratiquement nul.

L’axe majeur, de direction nord-sud, correspond à celui de la Brévenne, affluent de l’Azergues. Au sud-ouest de la commune, elle délimite les communes de Savigny et Chevinay.

Cinq de ses affluents traversent le territoire, sur des directions sensiblement parallèles, d’Ouest en Est :

* au nord, la Turdine , qui marque la frontière nord de la commune (limite avec Bully). Elle reçoit le ruisseau de la Combe Bibost (limite nord-ouest du territoire, au contact de la commune de Saint-Romain de Popey); le Thurieux à l’est, à la lisière de l’Arbresle, et les gouttes des Plagens et Bourdillon

* au centre, Le Trésoncle traverse le territoire à la limite sud du bourg (faubourg de Saint-Pierre) avant de rejoindre la Brévenne à Sain Bel. Il est alimenté par la goutte Vallée et la goutte de la Métralière.

* au sud, servant de limite avec les communes de Saint-Julien-sur-Bibost et Bibost, le Penon et, à

l’extrémité de la commune le Conan, qui marque la limite avec Bibost et Bessenay.

Parallèlement à ces cours d’eau, le territoire est doté de très nombreuses sources, qui ont permis la dispersion de l’habitat.

Elles alimentent quelques lacs collinaires, dont certains sont déjà aménagés en 1829 (ancien cadastre) ou de nombreuses serves, réservoirs naturels ou artificiels, de plus petites dimensions (entre 30 et 50 m², pour une profondeur maximale d’environ 1,50m). Creusées à même la terre ou construites (parois de pierres jointoyées, talutées en périphérie par de l’argile, qui en assure l’étanchéité) ces serves étaient dotées d’une bonde de vidange et complétées de réseaux d’irrigation.

Il existe également à Savigny, des réserves d’eau semi souterraines et couvertes d’une voûte⁸.

En complément de ces réserves aériennes et généralement communes, les habitants disposaient de fontaines et de lavoirs et surtout d’un nombre considérable de puits (on a pu en compter jusqu’à trois par ferme⁹).

“Le type le plus répandu est le puits (circulaire ou carré), assez bas, construit en blocage, couvert d’un pan de toit en tuiles rondes ou en lauzes. Les puits guérite, sans doute plus récents, sont moins fréquents. On trouve aussi des puits semi-circulaires encastrés demi hors oeuvre dans un hangar, dans un mur en bordure de chemin, ou dans une cave »¹⁰.



Ruisseau du Trésoncle



La Goutte Bourdillon



Le Crêt du Ressay



Vue sur Taylan depuis le bois du Ressay



Vue sur Taylan depuis le Ressay



Côtes de Marange



Vue sur le Ressay



Les Quatre Pierres, vue depuis la commune de Bibost



Chemin au Basset



Ripisylve de la goutte entre le Basset et la Ronzière

4 la végétation

La couverture végétale actuelle de la commune est relativement récente, comme en témoigne une ancienne carte postale¹¹, du début du siècle dernier. A une époque où l'agriculture dominait encore l'économie locale, la grande majorité des espaces était cultivée. Une partie importante de ces anciens champs ou prairies est aujourd'hui couverte de boisements.

La végétation actuelle est le produit d'une activité agricole qui perdure mais aussi des trois composants principaux du territoire (sous-sol, relief et hydrographie), qui déterminent les différentes zones.



Vue sur Savigny et le Ressay. Carte postale ancienne

* les sommets et pentes des reliefs les plus marqués (Crêt d'Arjoux, Crêt du Récy, Bois des Brosses) sont couverts de feuillus, en plantations denses et sombres qui servent d'arrière plan aux vues lointaines. Le sommet et le haut du versant du Crêt d'Arjoux sont reconnus comme une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.), notamment pour la cohabitation du chêne et du sapin : « la juxtaposition de ces deux espèces est tout à fait originale. Les sapins, de très belle taille, dominent des chênes sessiles également de belle venue »¹².

* les pentes plus douces, bas des versants et combes), se partagent entre de vastes zones agricoles, (prairies, champs ou vergers de fruitiers). Certaines de ces zones conservent leur structure bocagère : le parcellaire, délimité par des haies champêtres, se lit dans le paysage

* il en est de même pour la ripisylve qui longe les rivières, ruisseaux et gouttes. Le territoire conserve encore de beaux spécimens de saules ou peupliers

En complément de ces grands ensembles le paysage s'enrichit, ici et là, d'arbres isolés ou plantés en alignement, qui accompagnent et soulignent les lignes de crêtes, les accidents du relief ou quelques éléments du petit patrimoine.

¹ Carte géologique de la France au 1/50000 - Tarare, 1989, p. 15

² Préinventaire des monuments et richesses artistiques - Savigny, 2003, p. 5

³ Carte géologique, op. cit., p. 75

⁴ Ibid., pp. 92 et 97

⁵ Préinventaire, op. cit., p. 233

⁶ Ibid.

⁷ Carte géologique, op. cit., p. 90

⁸ Préinventaire, op. cit., p. 64

⁹ Ibid., p. 63

¹⁰ Ibid.

¹¹ Carte postale, collection particulière Mme Hatt

¹² Rapport de la Z.N.I.E.F.F du Bois d'Arjoux (zone 6915-0000)

